
Pourquoi sommes-nous souverainistes?

par l'hon. Lucien Bouchard, député

Voués à l'accession du Québec à la souveraineté, les 54 députés du Bloc Québécois élus le 25 octobre ont, par leur présence, apporté l'un des principaux changements au paysage de la Chambre des communes. Leur nombre a permis au Bloc Québécois de former l'Opposition officielle de la 35^e législature. Dans le présent article, une version abrégée d'un discours prononcé à la Chambre des communes le 19 janvier 1994, le chef du Bloc expose les motifs sous-tendant l'appui de son caucus à la cause de la souveraineté.

Le soir du 25 octobre, nombreux sont ceux qui, au Canada anglais, se sont étonnés de la récolte de sièges du Bloc Québécois. Les voies de communication qui partent du Québec vers le Canada anglais subissent, en franchissant la frontière, d'importantes distorsions qui embrouillent la perception de la réalité québécoise. Il s'agit d'ailleurs là d'une première justification de la présence de souverainistes québécois dans cette Chambre.

Il arrive fréquemment que les institutions prennent du retard sur le réel, et la précédente Chambre des communes n'échappait pas à cette règle. Le cinglant désaveu qu'ont infligé les électeurs canadien et québécois à l'Accord de Charlottetown en constitue une preuve patente. Aujourd'hui, les principaux artisans fédéraux de cet accord ont tous disparu de la scène politique.

L'électorat a remis les pendules à l'heure. Et, pour la première fois de l'histoire contemporaine, cette Chambre qui commence ses travaux reflète l'essence même du Canada, sa nature binationale et les visions très contrastées de l'avenir qui en découlent. La vérité n'est jamais mauvaise conseillère. Comme le disait le général de Gaulle, on peut bien regretter le temps de la marine à voile, mais il n'y a pas d'autre véritable politique possible que celle fondée sur les réalités.

Quelles réalités devra affronter la présente Chambre? Tout d'abord, une situation économique singulièrement mauvaise.

L'un des signes les plus manifestes, pour ne pas dire les plus dramatiques, de cette réalité est l'incapacité chronique des gouvernements fédéraux à juguler le déficit budgétaire et l'endettement astronomique qui en est résulté. Il semble que, tel le Minotaure, ce monstre vorace puisse prélever à volonté son tribut annuel à même les emplois, à même la sécurité déjà minimale des démunis, à même la santé financière de l'État fédéral, à même l'avenir des jeunes. Non seulement ces déficits ne connaissent pas de relâche depuis 18 ans, mais celui de l'année en cours, de quelque 43 milliards de dollars, témoigne du dérèglement total du système.

Blâmer le précédent gouvernement ne suffira pas à nous tirer de là. De toute façon, l'électorat lui a dit sa façon de penser. La part d'inefficacité inhérente au régime ne peut échapper à un observateur qui ne joue pas à l'autruche.

Il suffirait, pour se dessiller les yeux, d'examiner la performance relative des divers pays soumis à un environnement international identique. Il s'agit là d'un barème sûr, puisque tous font face aux mêmes difficultés et impératifs conjoncturels. Le contexte mondial n'explique donc ni la piètre performance canadienne en matière de productivité depuis 1979, la pire des pays de l'OCDE, ni la persistance d'un taux de chômage si élevé, ni la folle spirale de l'endettement fédéral. Et, au chapitre de l'endettement international, le Canada est champion, car il finance 40 p. 100 de sa dette à l'étranger.

Mais enfin, ce ne sont ni les traités de libre-échange, ni la mondialisation des marchés, ni les impératifs de la concurrence mondiale qui ont obligé, au cours des dernières décennies, l'État fédéral à se lancer dans toutes sortes de programmes et de dépenses, à empiéter allégrement sur le terrain des provinces

Lucien Bouchard est élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1988 en tant que progressiste-conservateur. En 1990, il démissionne du Cabinet et fonde le Bloc Québécois. Réélu en 1993, il représente la circonscription de Lac-Saint-Jean.

et à créer une bureaucratie tentaculaire. Cette prodigalité, cette incohérence ont été plutôt motivées par un triple souci interne : conférer au gouvernement fédéral une légitimité usurpée aux provinces, affirmer son rôle d'État central fort et contenir les forces centrifuges du régime. Ce sont nos structures politiques qui sont mises en cause par le fait que nous sommes devenus le pays le plus surgouverné d'Occident, avec 11 gouvernements pour 28 millions d'habitants.

Nous n'avons que nous-mêmes à blâmer si les chevauchements des activités fédérales et provinciales empêchent l'adoption de programmes cohérents et génèrent un scandaleux gaspillage de ressources humaines et financières. Ceci révèle une deuxième réalité tout aussi incontournable que la mauvaise conjoncture économique : l'inefficacité inscrite au coeur même du régime. Celle-ci aggrave celle-là et celle-là accroît celle-ci. C'est le cercle vicieux du fédéralisme canadien. Au centre de la crise économique se trouve donc une crise politique.

Cependant, pour une bonne partie du Canada anglais, une telle crise n'existe pas. Ou alors, si elle existe, on feint de l'ignorer. Son électorat a donc envoyé à Ottawa une nouvelle administration en lui confiant le mandat de faire mieux fonctionner le régime actuel avec interdiction d'y changer quoi que ce soit.

En revanche, l'électorat québécois a non seulement changé en profondeur l'équipe qui le représente dans la capitale fédérale, mais il lui a conféré le mandat de préparer le changement de régime. Le Bloc est ainsi investi d'une double mission : s'occuper de la crise économique et de la crise politique. Ne faut-il pas voir une preuve arithmétique de cette deuxième crise dans le découpage politique de cette Chambre?

Il y a plus de 30 ans, le Québec s'est réveillé et a décidé de rattraper le temps perdu. La révolution tranquille a transformé le Québec. L'esprit de réforme qui animait le Québec n'a pas tardé à se heurter au vent de fédéralisme canadien qui soufflait à Ottawa. Il y a trente ans, nous nous trouvions dans une impasse et nous y sommes toujours, comme immobilisés dans le passé. Pourtant, ce dernier devrait nous apprendre que le problème politique du Canada, c'est le Québec, et que le problème du Québec, c'est le Canada.

Beaucoup de Canadiens refusent néanmoins de reconnaître le problème, l'aggravant ainsi. Par exemple, le Bloc Québécois évolue sur la scène fédérale depuis plus de trois ans, mais, jusqu'à tout récemment, on classait ses membres parmi les bizarres et les marginaux.

Bien sûr, nous n'avons pas pour objectif de remporter des concours de popularité au Canada anglais. Mais, en substance, c'est là le fond de l'épineux problème politique qui assaille le Canada. On a régulièrement rejeté un nouveau parti politique qui, depuis trois ans, domine constamment les sondages au Québec, comme s'il s'agissait d'une bizarrerie ou d'une manifestation de démence temporaire.

Le puissant roman de Hugh McClelland, Les deux solitudes, a été publié en 1945. Un demi-siècle plus tard, ce titre reflète toujours le paysage politique.

D'aucuns sont prêts à nier l'évidence pour ne pas déranger le statu quo. Ils parlent d'une seule nation canadienne, alors que le Québec et le Canada anglais constituent deux nations différentes. Même lorsque personne au Québec n'envisageait la souveraineté, le Canada qui inspirait les Québécois n'était pas taillé dans la même étoffe que celui qui animait le coeur et l'esprit des habitants des Maritimes, de l'Ontario ou de l'Ouest. Les Québécois ont été à l'avant-garde de la lutte en faveur d'une plus grande autonomie du Canada dans l'Empire britannique et, plus tard, de l'indépendance politique. On tend à oublier cela dans certains milieux, où le dénigrement systématique du Québec est un passe-temps favori.

Le Canada et le Québec ont tous deux évolué énormément au cours des cent dernières années, mais leurs routes sont parallèles et leurs différences persistent. Dans l'ensemble, chacun continue de faire fi de l'histoire et de la culture de l'autre. Ce n'est pas un hasard : la langue, la géographie et l'histoire sont en grande partie responsables de cet état de choses.

Quoi qu'il en soit, les Québécois ne nient pas que le Canada anglais constitue une nation à part entière, avec son propre sens d'appartenance. L'ensemble des sondages des dernières années révèle que la majorité des habitants de chacune des neuf provinces veulent demeurer politiquement unis après l'accession du Québec à la souveraineté. Or, tous ceux qui doutent que le Canada anglais puisse exister sur cette base fragile de différences régionales trouvent commode de négliger ce petit détail.

En France, les populations du nord sont certes aussi différentes, sinon plus, de celles du sud que les habitants des Maritimes sont différents de ceux de la Colombie-Britannique. Néanmoins, ces gens ressentent tous un fort attachement envers la France ou le Canada, selon le cas.

En fait, en s'accrochant à la thèse d'une nation unique, le Canada anglais risque de se nuire. Comme Kenneth McRoberts, politologue de l'Université York, l'a écrit en 1991 : «En voulant nier au Québec son identité distincte, le Canada anglais n'a réussi qu'à nier la sienne».

Pourtant, quiconque se rend à l'évidence en accepte sans aucun doute les conséquences. Toute nation détient le droit à l'autonomie gouvernementale. Autrement dit, il lui appartient de décider de ses propres politiques et de son avenir. Nous n'avons rien à redire à l'idée du fédéralisme quand elle s'applique à des états uninationaux. Par contre, c'est autre

chose quand elle vise des états multinationaux, surtout quand il s'agit d'un fédéralisme comme celui qui est en vigueur ici.

Au Canada, le fédéralisme signifie que le gouvernement du Québec se trouve soumis, sous tous rapports, à un gouvernement central et que, au sein du régime fédéral, le Canada anglais peut imposer son veto au développement du Québec.

Chaque fois que la question de la souveraineté nationale est soulevée au Canada anglais, on est presque toujours confronté à un beau paradoxe. Tout d'abord, il existe une certaine tendance — face notamment à la Communauté européenne, au GATT, à l'ALÉNA — à considérer le concept de souveraineté nationale comme «passé». C'est manifestement mal interpréter la situation. Prenons le monde occidental. Quatre-vingt quinze pour cent de la population vit dans des États-nations.

Le fait est que le Québec est la seule nation occidentale de plus de sept millions d'habitants à n'avoir jamais accédé à la souveraineté politique. Je demande aux députés à la Chambre de bien réfléchir à cette question. Sur le plan de la structure politique, le Canada est l'exception plutôt que la règle. Une exception qui, pour mettre les choses au mieux, fonctionne mal.

À la mi-décembre, un membre de la délégation canadienne aux négociations finales du GATT a, par inadvertance, reconnu la situation du Québec. On se souviendra que le Canada essayait d'être exempté de l'application de la clause relative aux subventions accordées par les gouvernements sous-nationaux, sous prétexte «que le Québec est unique», pour reprendre les propres termes de ce membre de la délégation. En quoi, bien entendu, il avait raison.

Qui se trouvait aux commandes durant les événements qui se sont produits en Europe en 1989-1990, lors de la réunification de l'Allemagne et de l'accession à la souveraineté politique d'un si grand nombre de nations de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est? Étaient-ce les institutions supranationales? Était-ce la CE, l'OTAN, le Pacte de Varsovie, ou plutôt les différentes nations saisissant chacune la chance de leur vie? Bref, les Québécois aspirent à ce qui est considéré comme normal dans le monde occidental.

Le paradoxe du Canada anglais rejoint la deuxième partie de la discussion sur la souveraineté nationale, celle qui porte sur la question de la souveraineté canadienne. Dans le Canada anglais, les élections de novembre 1988 ont tourné en grande partie autour des conséquences de l'Accord de libre-échange pour la souveraineté du Canada. Tous reconnaissent qu'il s'agissait là d'un point important avec lequel il ne fallait pas jouer. Cependant, si la souveraineté politique du Canada vis-à-vis des États-Unis est importante et doit être préservée, pourquoi les médias anglophones du Canada décrivent-ils la souveraineté politique du Québec vis-à-vis du Canada comme une idée irrationnelle? Quand le prédécesseur du Premier ministre a déclaré, lors de la dernière étape des négociations de l'ALÉNA, qu'elle préservait la souveraineté du Canada, pourquoi personne n'a-t-il froncé les sourcils et ne s'est-il

moqué de cette idée bizarre de la souveraineté? Quelle alchimie mystérieuse transforme la qualité d'un concept selon les personnes auxquelles il s'applique ou selon l'année de l'accession à la souveraineté? Il ne faut pas oublier que les nations ne naissent pas indépendantes, elles le deviennent.

Malgré tout, les Canadiens et les Québécois ont beaucoup en commun : leur respect de la démocratie, leur grande ouverture aux gens d'autres cultures et leur fascination pour leurs voisins du Sud. Les uns comme les autres aiment leur pays. Le problème, et il ne date pas d'hier, c'est qu'il ne s'agit pas du même pays.

La présence et l'action du Bloc en cette Chambre rendront, bon gré mal gré, un premier service à l'ensemble des Québécois et des Canadiens. Elles leur épargneront un retour à la case départ. Maintenant que Meech et Charlottetown ont décapé le fédéralisme canadien de son vernis de rectitude politique en le montrant dans son opiniâtre fixité, tout le monde est immunisé contre les promesses de renouvellement, au point que personne n'ose en faire, ne serait-ce que par calcul politique.

Le choix référendaire que nous attendons au Québec pourra donc se faire dans la clarté. Il n'y a plus maintenant que deux possibilités : d'une part, le statu quo que la plupart des fédéralistes du Québec, depuis Jean Lesage, n'ont jamais cessé de dénoncer; et, d'autre part, une question claire, l'accession du Québec à la pleine souveraineté, soit la détention des pleins pouvoirs pour assumer la totalité des responsabilités.

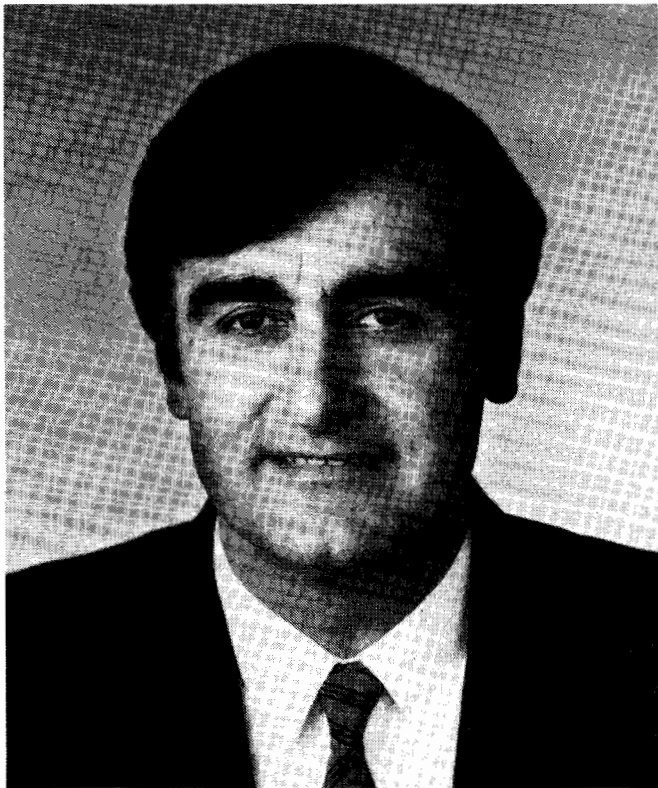
Voilà qui nous impose un devoir civique élémentaire : celui de nous éviter trois autres décennies de discussions stériles, de tâtonnements infinis et d'illusions perdues. Ce gaspillage de ressources, cette dilution de l'espoir collectif, ce détournement de nos énergies ont trop duré. De cette longue épreuve, imposée aux meilleures volontés du Québec et du Canada anglais, nous ne récoltons aujourd'hui qu'amertume, suspicion, incompréhension et une profonde désaffection collective. Nous en sommes au point de perdre tous les courages, y compris celui de regarder la réalité en face.

Il y a surtout le temps gaspillé. Je ne parle pas seulement de celui des individus qui, dans l'effervescence des années soixante, ont rêvé, dans leur jeunesse, de résoudre nos conflits et de bâtir, au Québec et au Canada, des sociétés tolérantes, imaginatives, ouvertes sur le monde et soucieuses de justice sociale. Je pense surtout à nos deux nations. Car le temps leur est compté, à elles aussi. Pendant que nous nous morfondons dans notre morosité, le monde se fait et se défait autour de nous. Le coche passe et nous sommes en train de le rater.

Qu'on le veuille ou non, ce débat sur notre avenir politique aura donc lieu, et ici même. Libre au gouvernement de se murer dans le silence dont cette Chambre a généralement entouré les aspirations souverainistes de tant de Québécois et de Québécoises. Est-ce par peur ou par impuissance qu'on se défile ainsi devant les questions qui mettent en cause les vieilles structures politiques du Québec et du Canada et leur capacité de régler leurs problèmes sociaux et économiques? Qu'il soit pusillanime ou résigné, ce mutisme est irresponsable et nous enlisse dans le marasme. Nous, du Bloc, avons justement été envoyés ici pour rompre cette conspiration du silence.

Nous ne craignons pas de rappeler que les Québécois et les Québécoises sont et seront toujours nettement minoritaires dans le régime fédéral. Le rapport démographique est de un contre trois. On peut se bercer d'illusions et penser déterminer le cours des choses malgré ce handicap constant qui relègue le Québec au second rang lorsque les intérêts des uns et des autres divergent. Cela supposerait une tension et une superperformance constantes. C'est, en un mot, l'utopie. [...]

Car les souverainistes québécois véhiculent une conception moderne de la souveraineté politique, qui s'exerce à l'intérieur de grands ensembles économiques et dans le respect des minorités. Il n'est pas du tout question de sacrifier les quelque 630 000 francophones hors Québec. Et ce ne sont pas les souverainistes québécois qui ont refusé l'Accord de



l'hon Lucien Bouchard

libre-échange avec les États-Unis et l'ALÉNA. Il y a une différence entre se replier sur soi et reprendre ses billes pour mieux performer dans la nouvelle économie mondiale.

L'étroite intégration économique qui lie le Québec et le Canada nous commande de nous intéresser de près à ce qui se passe sur le Vieux Continent. Que nous enseigne le modèle européen? Certains grands pontes aiment à croire que la Communauté européenne finira par ressembler à quelque chose de voisin du fédéralisme canadien et voient là un argument contre la souveraineté du Québec. Cela montre simplement qu'ils ne comprennent rien à ce qui se passe en Europe. C'est plutôt le contraire qui semble se produire. Pour résoudre la crise politique dans laquelle est plongé le Canada, nos institutions actuelles doivent évoluer dans le même sens que celles de la Communauté européenne.

Voici quelques faits à ce propos. La Commission européenne de Bruxelles dispose d'un budget qui représente 1,2 p. 100 du PNB global de la Communauté. Elle n'a aucun pouvoir à caractère financier et elle ne peut avoir de déficit. Chez nous, le gouvernement fédéral dépense 22 p. 100 du PNB et il est investi de toute la gamme des pouvoirs financiers. Quant aux déficits, nous savons tous de quoi il en retourne. À Bruxelles, la Commission ne possède ni armée ni police et le nombre de ses fonctionnaires est modeste par rapport à celui d'un gouvernement national. Ses décisions sont exécutées par les fonctionnaires de chacun des États membres. À l'exception de tout ce qui touche le commerce, la souveraineté nationale est l'élément fondamental de la Communauté européenne.

Ainsi, les Douze pourraient décider de modifier la structure de la CE ou ses règles de fonctionnement, sans que la Commission y trouve à redire. Le slogan de ces pays, ce n'est pas subordination, mais bien collaboration.

On est bien loin du fédéralisme canadien. Qui oserait prétendre, par exemple, que les gouvernements provinciaux déterminent à eux seuls l'avenir du pays? Qui oserait prétendre que le gouvernement fédéral n'est qu'un arbitre bienveillant des conflits interprovinciaux? Pour le Québec, le gouvernement central constitue le problème, tandis qu'il fait partie de la solution aux yeux du Canada anglais.

Le Traité de Maastricht a élargi le processus d'intégration économique au domaine de la politique monétaire, mais il a fixé l'objectif d'une monnaie commune avant la fin du siècle. Il a mis en place un processus de collaboration politique et convenu d'une ligne de conduite commune en matière de défense et de politique étrangère. Ces domaines de nature délicate resteront la prérogative des chefs d'État siégeant au Conseil européen.

Se pose alors la question suivante : Si, comme le clament souvent nos médias, l'Union européenne représente la voie de l'avenir, pourquoi ne pas proposer ce modèle comme solution à notre problème national? Si Maastricht symbolise le siècle prochain, pourquoi le Canada anglais ne propose-t-il pas le même genre d'arrangement au Québec? Les dispositions prévues dans le Traité de Maastricht seraient beaucoup plus

faciles à négocier entre le Québec et le Canada qu'entre douze États très différents les uns des autres.

Qu'on ne se méprenne pas. Les députés du Bloc n'oublieront pas que leur engagement souverainiste constitue la justification profonde de leur présence en cette Chambre. En ce sens, et de notre côté, la campagne référendaire est commencée. Mais, en même temps, nous n'acceptons pas que la crise économique soit dissociée des causes qui l'ont produite.

Dans l'immédiat, et jusqu'à la décision référendaire des Québécois et des Québécoises, les députés du Bloc veilleront à protéger l'avenir en conjurant, dans toute la mesure du possible, les maux du présent. Ces maux s'appellent chômage, pauvreté, laxisme budgétaire, chevauchements indus, menaces pesant sur les programmes sociaux, injustices fiscales, perte de confiance dans les institutions et les dirigeants politiques.

Toutes ces questions, qui affectent directement les intérêts du Québec, concernent tout autant ceux du reste du Canada. Nos aspirations nous désunissent par leur divergence, mais nos problèmes sociaux, économiques et budgétaires sont communs.

Qui peut contester la légitimité même pancanadienne du combat que livrera le Bloc pour limiter les dégâts, créer des emplois, juguler le déficit et contenir les assauts contre les programmes sociaux? Le caractère universel de ces

préoccupations confère une légitimité certaine à la réponse commune que nous leur apporterons. Au reste, nous en avons reçu le mandat électoral.

J'entends déjà des adversaires objecter que c'est uniquement à la faveur d'une répartition erratique des sièges du Canada anglais entre libéraux et réformistes que le Bloc s'est mérité le deuxième plus grand nombre de députés. Néanmoins, la fragmentation des votes et sa transposition sur la carte électorale sont aussi une manifestation de la volonté de l'électorat. C'est la combinaison de l'ensemble des votes, qu'ils viennent du Québec ou du reste du Canada, qui nous a assuré l'opposition officielle. De sorte que critiquer la prise en charge de cette responsabilité par le Bloc Québécois, c'est manquer de respect envers l'ensemble du processus démocratique.

Nous allons donc les assumer, ces responsabilités. Nous le ferons de façon loyale, correcte et résolue. Nous savons que c'est aussi la volonté des Québécoises et des Québécois, qui ne nous pardonneraient pas de nous comporter autrement.

